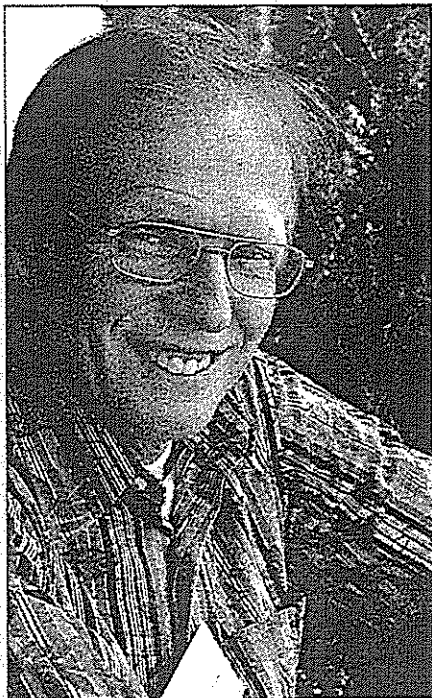


La saison des gros chantiers



Pierre-Maurice Gagnon
Président de la FPBQ

Ces temps-ci, mon travail à la présidence de la Fédération des producteurs de bois du Québec me fait penser à un voyage sur les routes du Québec : les chantiers importants se multiplient et se superposent!

Toujours pris dans la crise forestière, encore accaparés par l'adoption d'un nouveau régime forestier, nous entamerons bientôt des discussions pour le renouvellement du partenariat de la forêt privée. Tout un automne en perspective!

Avant même d'examiner ce qui peut être fait pour assurer un développement plus dynamique et une meilleure protection de

nos forêts privées familiales, les discussions devront d'abord établir si les partenaires actuels veulent continuer à œuvrer ensemble. Les impacts de la crise sur nos marchés et des divergences d'opinions dans le dossier de la révision du régime forestier ont créé d'importants fossés entre nous, les représentants de l'industrie forestière et ceux des groupements forestiers. Des ponts se sont effondrés et ne seront pas faciles à reconstruire. Surtout si le climat d'affrontement qui régnait lors d'une rencontre tenue avec ces partenaires en juin dernier ne s'assainit pas. Mais, comme on le voit si bien sur nos routes ces temps-ci, rebâtir des ponts solides impose de passer par les désagréments d'un chantier. Nous participerons donc aux travaux auxquels la nouvelle ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, devrait bientôt nous inviter. Nous le ferons en étant guidés par la vision de ce qui peut faire une différence dans le développement des forêts privées et dans l'augmentation de leur contribution à la croissance du Québec. En étant aussi guidés d'une vision très claire des intérêts essentiels des producteurs de bois.

Nos partenaires nous l'ont déjà fait savoir, ils reviendront à la charge sur de vieux sujets de débat qui, en plus de n'offrir aucune perspective d'amélioration concrète pour les producteurs ou pour la mise en valeur des forêts privées, n'en finissent pas d'empoisonner nos relations, de ternir l'image de la forêt privée et d'occulter les avancées réalisées. Puisqu'ils y tiennent, nous parlerons donc avec eux de mécanismes de mise en marché ou de rôle des syndicats, même si ce sont des sujets qui, on l'oublie trop souvent, relèvent avant tout de la volonté des producteurs. J'espère sincèrement qu'ils seront assez lucides pour mesurer les conséquences de leurs demandes et qu'ils se garderont de porter

un coup fatal à ce partenariat bien fragile. Sur une note plus optimiste, je vous invite à prendre connaissance de l'article signé par Étienne Ouellet en page 12. Vous y constaterez que le gouvernement du Québec n'est pas le seul à offrir des programmes ou des mesures incitatives aux propriétaires de forêts familiales. Cet accompagnement prend des formes variées, mais est assez fréquent dans le monde. Je ne sais s'il est aussi fructueux ailleurs, mais il donne ici de bons résultats. Il doit donc demeurer, même s'il faut pour s'en assurer, adapter ou changer les programmes actuels. Regarder ce qui se fait ailleurs peut être une source d'inspiration.